



Communiqué de Presse du 06 Janvier 2011

Association de Défense de l'Environnement et de Lutte contre la Pollution en Moselle Est
Les Amis de la Terre Moselle
& Fédération MIRABEL Lorraine Nature Environnement

QUAND REHAU FAIT SON GREENWASHING...

La société REHAU a choisi une période aux circonstances plutôt inappropriées pour faire son 'Greenwashing' dans le Républicain Lorrain du 05 Janvier 2011.

Dans l'article en question, l'entreprise s'annonce '*spécialiste de la protection de l'environnement*', faisant un '*pari sur l'avenir de la planète*'. Ces affirmations font curieusement contraste avec la pollution provoquée par une fuite, survenue le 08 décembre 2010 dans son unité de transformation de polymères de Morhange et durant laquelle se sont déversées de grandes quantités de plastifiants dans l'étang de la Mutche.

Nonobstant le refus de la société REHAU de communiquer la nature du produit polluant aux Associations environnementales, elles ont appris qu'il s'agit de VESTINOL9, un phtalate interdit dans les jouets et articles de puériculture par une directive européenne.

Malgré l'annonce publique de la société REHAU (RL du 18/12/2010) qualifiant le produit de '*non dangereux pour la faune et la flore*', cette pollution a eu sur l'avifaune un effet comparable à celui d'une marée noire. Les ornithologues ont pu observer de nombreuses disparitions et engluements d'oiseaux. Le polluant a déjà envahi tout l'étang, la roselière et la faune qui y vit.



Cadavre de héron Cendré. Photo prise à l'étang de la Mutche suite à la pollution du 08/12/2010

Les associations constatent l'inefficacité des mesures initiées par la société REHAU depuis l'accident. Le dégel en cours libérant le phtalate insoluble dans l'eau pourrait aggraver le dommage écologique. Elles demandent à l'industriel de préciser l'origine de l'incident et les mesures prises pour éviter son renouvellement, de confiner et d'évaluer l'étendue du dommage écologique. Ces mesures doivent être rendues publiques. Le manque de transparence de l'industriel sur cette affaire interroge les associations au regard de son discours sur l'environnement.

Pour '*l'avenir de la planète*', la société REHAU, prévoit '*de la géothermie*', du '*solaire thermique*', une meilleure '*gestion de l'eau*' et du '*recyclage*' allant '*au-delà*' du '*strict respect des prescriptions légales*' dans un '*renforcement de son sens des responsabilités en matière d'environnement*'. Dès maintenant, les associations attendent une conduite irréprochable de la société REHAU pour la gestion des suites de la pollution de l'étang de la Mutche.

Contacts presse : ADELP – 03 87 92 05 07, MIRABEL LNE – 09 81 98 30 12